



Réf. Farde e-Assemblées : 2589017

N° OJ : 178

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

**Objet :** Pride.- Subsidies.- Montant total : 57.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les crédits des budgets ordinaire et extraordinaire de 2024 ;

Considérant des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Considérant la Pride Day le 18/05/2024 et la Pride Week organisées du 08/05/2024 au 17/05/2024 sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Considérant les actions menées en parallèle pour soutenir la Pride :

- Décorations des câbles (bd Anspach, rue du Midi, Platessteen, rue du Lombard, rue Marché au Charbon, ...)
- BXL géant couleur Rainbow ;
- Partenariat avec les commerçants (décoration des vitrines ou goodies à distribuer aux clients pendant l'évènement) ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Des subsides pour un montant total de 57.000,00 EUR sont accordés pour l'organisation de la Pride est répartis comme suit :

- 45.000,00 EUR à l'asbl "Visit.Brussels" pour l'organisation de la Pride Day le 18/05/2024 ;
- 12.000,00 EUR à l'asbl "Rainbow Corporate & Pride" pour l'organisation de la Pride Week du 08/05/2024 au 17/05/2024.

Annexes :